



Madame Marisol TOURAINE
Ministre des Affaires Sociales
et de la Santé
14 avenue Duquesne
75350 PARIS 07 SP

Paris le 29 janvier 2013

Madame la Ministre,

Après avoir rencontré les autorités régionales à Toulon au sujet de l'implantation contestée de « l'Université Fernando Pessoa », la FSDL a pris bonne note de votre détermination « à rester très ferme sur ce dossier » et de votre démarche auprès de la Justice française pour usage abusif du terme « université ».

Malgré tout, mon inquiétude grandit car depuis votre soutien affirmé au Conseiller Régional Robert Alfonsi je n'ai pas eu d'informations quant à l'avancement de ce dossier.

Pour la FSDL, il y a une grande urgence à intervenir au plus haut niveau, et c'est pourquoi je sollicite aujourd'hui de votre bienveillance un rendez-vous de travail, conjointement, si vous le jugez opportun, avec votre homologue du Ministère de l'Enseignement Supérieur à qui j'ai fait la même demande.

Je viens par ailleurs d'adresser sur ce sujet une Lettre Ouverte au Président de la République, rappelant l'essentiel des tenants et aboutissants dont j'ai aujourd'hui connaissance.

Les conséquences du maintien de cette structure, - en toute illégalité, faut-il le rappeler – sont nombreuses et de nature à discréditer à la fois notre pays dont l'excellence en termes de formation est universellement reconnue et nos praticiens garants d'un niveau élevé de pratique médicale. Elles seraient également très fâcheuses pour nos voisins européens : nous avons sollicités nos homologues pour anticiper la mise en place d'un front commun dans l'élaboration d'une démarche concertée et solidaire auprès de Bruxelles.

La FSDL est aujourd'hui plus que jamais déterminée à combattre pour défendre tous les intérêts de notre système de soins, et prête à s'investir à tous les niveaux pour obtenir la fermeture de l'antenne UFP sur notre territoire et pour empêcher ses promoteurs de se développer dans un esprit mercantile au détriment de tous les soignants et de tous les soignés.

J'ai confiance en votre implication et en votre qualité d'écoute, et vous remerciant de bien vouloir accéder à ma demande dans les meilleurs délais, je vous prie de croire, Madame la ministre, en l'assurance de ma considération distinguée.

Patrick SOLERA
Président de la FSDL